Conditions générales de participation

1. Définition de l'Organisateur

Dans la présente renonciation, le terme « Organisateur » désigne L'Élan du Cœur SA, ainsi que, le cas échéant, ses employés, intervenants, bénévoles, collaborateurs externes et toute personne mandatée dans le cadre de la Retraite.

2. Inscription en ligne et acceptation des conditions

L'inscription à la Retraite s'effectue au moyen du formulaire d'inscription en ligne mis à disposition par l'Organisateur.

En validant ce formulaire (signature électronique et/ou case d'acceptation cochée), je confirme avoir lu, compris et accepté sans réserve les présentes conditions générales de participation. Cette validation en ligne vaut acceptation du contrat et m'engage au même titre qu'une signature manuscrite sur un document papier.

Mon inscription m'engage au paiement du prix de la Retraite selon les modalités de paiement ci-dessous. En cas d'annulation de ma part, les conditions d'annulation et de remboursement ci-dessous s'appliquent.

J'accepte que les données enregistrées lors de mon inscription en ligne (notamment mes nom et adresse e-mail, la date et l'heure de validation ainsi que ma signature électronique) fassent foi entre les parties et puissent servir de preuve de mon inscription et de mon acceptation des présentes conditions. Une confirmation de mon inscription m'est transmise par e-mail.

3. Participation volontaire et état de santé

Je déclare participer à la Retraite de manière libre et volontaire.

Je m'engage à respecter mes limites personnelles et à adapter ma participation aux activités proposées en fonction de mon état physique, émotionnel et psychique.

Je confirme avoir communiqué, lors de mon inscription, toute information pertinente concernant mon état de santé susceptible d'influencer ma participation.

4. Nature des activités

Je reconnais être informé(e) que certaines activités proposées dans le cadre de la Retraite, notamment les pratiques de respiration consciente et connectée (breathwork) et autres exercices corporels ou énergétiques, peuvent susciter des réactions physiques, émotionnelles ou psychiques.

Je comprends que ces activités impliquent une participation active et que des sensations physiques ou émotionnelles peuvent apparaître au cours des pratiques.

Je reconnais participer en toute connaissance de cause et sous ma propre responsabilité.

5. Prix et modalités de paiement

Le prix de la Retraite ainsi que les coordonnées bancaires de l'Organisateur sont indiqués dans le formulaire d'inscription de la Retraite concernée.

Le paiement s'effectue exclusivement par virement bancaire.

Le prix total de la Retraite doit être payé dans les 10 jours suivant l'inscription. Pour toute inscription effectuée dans les 7 jours précédant le début de la Retraite, le paiement doit être effectué immédiatement. Dans tous les cas, le paiement doit être reçu sur le compte de l'Organisateur avant le début de la Retraite.

L'inscription est confirmée et la place est réservée uniquement à réception du paiement intégral sur le compte de l'Organisateur. À défaut de paiement dans les délais, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'inscription et d'attribuer la place à une autre personne.

6. **Conditions d'annulation et de remboursement :**

Annulation par L'Elan du Cœur SA

L'Élan du Cœur SA ou les intervenants peuvent annuler ou reporter une Retraite si le nombre minimal de trois participants n'est pas atteint, ou en cas de force majeure. En cas d'annulation par l'Organisateur, aucune somme n'est due par le participant et tout montant déjà payé est remboursé intégralement.

Annulation par le participant

- Annulation 31 jours ou plus avant la Retraite : remboursement intégral.
- Annulation entre 14 et 30 jours avant : remboursement à 50%.
- Annulation moins de 14 jours avant : aucun remboursement.

Exception : en cas de force majeure justifiée par un document officiel, 80% du prix total de la Retraite sera remboursé.

Ces conditions s'appliquent quelle que soit la date de publication de la Retraite.

7. **Responsabilité et limitation de responsabilité**

Dans les limites autorisées par la législation suisse, la responsabilité de l'Organisateur pour les dommages résultant d'une faute légère est exclue, qu'ils soient matériels, corporels ou immatériels.

Cette exclusion ne s'applique pas dans les cas où la loi suisse exclut elle-même toute limitation de responsabilité, notamment en cas de faute grave ou d'acte intentionnel.

8. **Responsabilité personnelle et effets personnels**

Je reconnais être responsable des dommages matériels, dégradations ou pertes causés intentionnellement ou par négligence de ma part aux biens appartenant à l'Organisateur, au matériel mis à disposition, aux installations ou aux locaux utilisés.

Le cas échéant, je m'engage à rembourser les frais de réparation ou de remplacement.

Chaque participant demeure responsable de ses effets personnels.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration de biens personnels, quelle qu'en soit la cause.

9. Règlement et comportement

La Retraite se déroule dans un espace dédié au bien-être et au respect mutuel.

Chaque participant s'engage à :

- respecter les lieux, les installations et le matériel mis à disposition,
- adopter une attitude respectueuse et bienveillante envers les autres participants et les intervenants.

En cas de comportement gravement inapproprié ou de non-respect des règles essentielles de sécurité ou de respect mutuel, l'Organisateur se réserve le droit de mettre fin à la participation d'une personne, sans droit à remboursement.

10. Autorisation d'utilisation des images

Chaque participant autorise l'Organisateur à prendre, ou à faire prendre, des photographies et/ou des vidéos au cours de la Retraite sur lesquelles il est susceptible d'apparaître.

Ces images pourront être utilisées, sans contrepartie financière, à des fins de communication de l'Organisateur, notamment sur le site internet, les réseaux sociaux et tout autre support de communication.

L'Organisateur s'engage à utiliser ces images avec respect et exclusivement dans le cadre de ses activités. Chaque participant peut, pour des motifs légitimes, demander le retrait d'une image le concernant si son utilisation est susceptible de lui porter atteinte ou de le mettre mal à l'aise.